

INFO



AQDR

LAVAL
LAURENTIDES

Bulletin d'information juin 2024 N° 113



Les personnes âgées font présentement face à une triple crise : une crise du revenu, une crise du logement et une crise en santé.

À cet effet, nous avons poursuivi les consultations et les rencontres avec les élus et les décideurs publics de Laval et des Laurentides, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral. Nous les avons informés des besoins et des attentes des aînés. Une attention particulière a été portée sur les plus vulnérables d'entre eux et nous les avons incités à mettre en place des mesures à court terme pour résoudre ces enjeux.

Nous avons également été en mesure d'établir une multitude de partenariats et de collaborations avec divers organismes, groupes de recherche, et autres intervenants. Nous sommes aussi de plus en plus sollicités pour appuyer des initiatives parrainées par d'autres organismes.

Du côté des relations gouvernementales, nous avons réalisé un progrès avec les diverses instances ministérielles provinciales, et ce à tous les niveaux. Nous avons réalisé une percée auprès des instances fédérales. Nous avons aussi entrepris une tournée des instances municipales afin de prendre connaissance des initiatives qu'ils ont mises en place ou prévoient mettre en place à l'avenir pour les aînés de leurs municipalités. Une sensibilisation aux besoins et aux attentes de nos membres a également été faite en continu.

Au niveau des communications, nous avons poursuivi la publication de notre infolettre mensuelle aux membres. Nous avons accentué notre présence sur les réseaux sociaux, tout particulièrement sur Facebook. Grâce à ces initiatives, nous sommes en mesure de mieux faire connaître notre association.

Malgré toutes les initiatives et interventions mises de l'avant par nous et nos partenaires, il est très important que nos aînés se mobilisent et nous supportent activement pour inciter nos élus à agir promptement. Il s'agira d'ailleurs d'un thème que nous aborderons dans le cadre de notre 30^e anniversaire l'an prochain.

Nous comptons sur votre implication pour nous appuyer dans ces revendications. Alors, n'hésitez pas à faire connaître vos besoins et vos attentes à vos élus municipaux, provinciaux et fédéraux.

Comme vous pouvez le constater, l'avenir s'annonce des plus intéressantes et permettra à l'AQDR Laval-Laurentides de se positionner comme l'organisme de référence pour la défense des droits des aînés. Nous sommes très bien placés pour faire face aux défis qui se présenteront à nous dans le futur.

Pierre Lynch, président





À votre agenda



Assemblée générale annuelle de l'AQDR Laval-Laurentides Mercredi 5 juin à 13h30

Participez à l'avancement des droits des aînés!

Venez prendre connaissance des actions importantes de la dernière année.

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Laval-Laurentides (AQDRLL) tiendra son assemblée générale annuelle (AGA) mercredi 5 juin 2024, à 13h 30, au Axion 50+ de Laval, salle 209. Pour visualiser l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour, **cliquez juste ici**. Notez que vous devrez être membre en règle pour avoir un droit de vote.

L'AGA sera suivie d'un coquetel dînatoire.

Nous avons hâte de vous y voir!

La réservation est obligatoire. Merci d'appeler au 450-978-0807 ou d'écrire à aqdrLaval@aqdr.org



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



AQDR Laval-Laurentides

Participez à l'avancement
des droits des aînés!

Venez prendre connaissance
des actions importantes de
la dernière année.

Réservez votre place!
450-978-0807 | aqdrLaval@aqdr.org

5 juin 13h30
Axion 50+ Laval salle 209

Seuls les membres ont le droit de vote.



À votre agenda



Conférence Apprivoiser le stress

Mardi 11 juin 19h00 à Laval

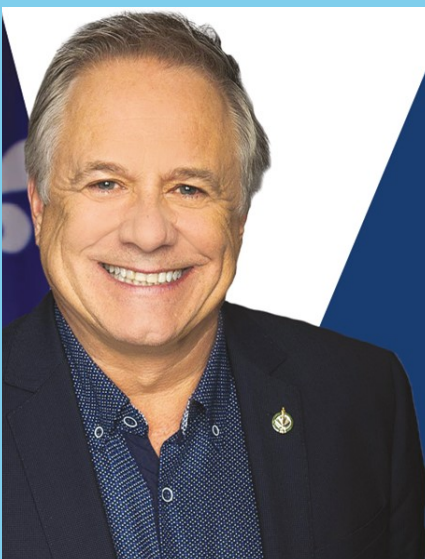
Le stress est au départ positif et nécessaire pour nous permettre d'avancer. Cependant, il peut aussi s'avérer extrêmement négatif lorsque la personne qui en souffre a le sentiment de ne pas avoir d'issue, d'être incapable de s'en sortir. Les outils et réflexions proposés lors de cette conférence vont permettre aux participants de mieux comprendre le stress et son fonctionnement, pour ensuite analyser les situations stressantes et trouver des solutions.

La conférence organisée par le Comité des usagers du CSSS de Laval, se déroulera à Laval, au Axion 50 +. Les réservations sont requises, car les places sont limitées. Réservez dès maintenant, avec [ce lien](#).

4 activités pour la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Le 15 juin c'est la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Voici quelques activités qui auront lieu pour souligner la journée:

1. Mercredi 12 juin, de 12h à 13h: webinaire « Personne en situation de vulnérabilité : outil pour soutenir l'analyse psychosociale ». Inscrivez-vous [sur ce lien](#).
2. Jeudi 13 juin, de 10h à 12h: webinaire « Pour que vieillir soit gai ». L'inscription est nécessaire et peut se faire [sur ce lien](#).
3. Vendredi 14 juin: webinaire « La maltraitance en contexte de proche aidance: Qui maltraite? ». Garantisiez votre place [avec ce lien](#).
4. Vendredi 14 juin: Laval en marche pour la bientraitance des personnes âgées. Les détails se trouvent [sur ce lien](#).



Luc DESILETS
Député de Rivière-des-Mille-Îles

✉ luc.desilets@parl.gc.ca

📍 45, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1
450 623-3335

🌐 lucdesilets.quebec



14 JUIN 2024 À 10 H 7^e édition

Laval

EN MARCHE

Pour la **BIENTRAITANCE** des personnes âgées

Marchez de votre résidence, de votre école, de votre lieu de travail ou de votre quartier!

www.lavalensante.com



Quoi de neuf?



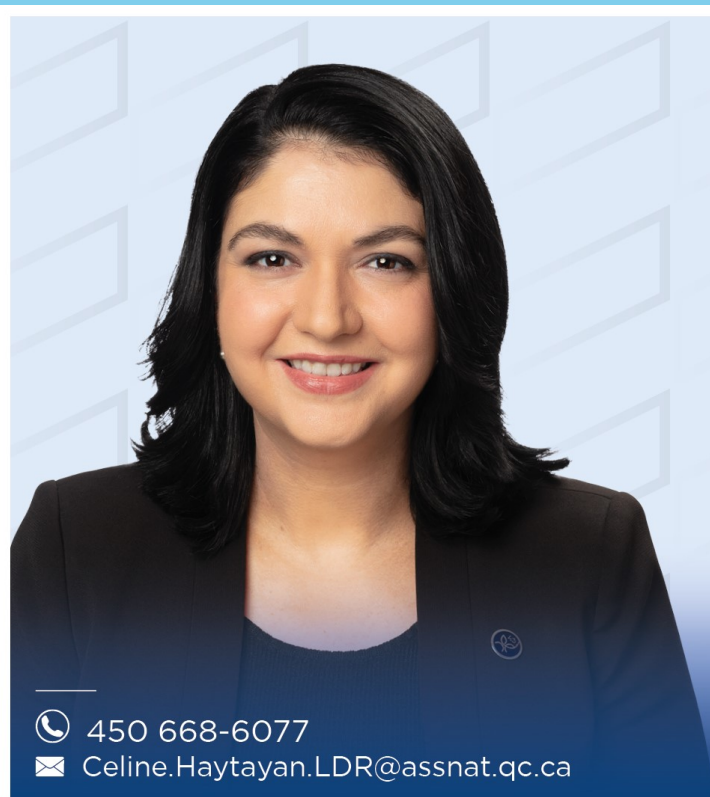
Nouvelle étude de l'IRIS Le revenu viable en 2024

L'**Institut de recherche et d'informations socioéconomiques** (IRIS) est une organisation indépendante et sans but lucratif. Chaque année depuis 2015, l'IRIS calcule le revenu viable, soit le revenu nécessaire pour sortir de la pauvreté dans différentes localités du Québec et pour différents types de ménages.

Pour l'année 2024, le **revenu après impôts** pour vivre hors de la pauvreté en habitant seul au Québec est défini entre **30 738 \$ et 43 609 \$**.

Pendant ce temps, près de 700 000 retraités n'ont pas de fonds de pension et vivent dans des conditions difficiles. Les aînés vulnérables ne peuvent pas vivre dignement si leurs gains n'atteignent pas ce niveau de revenu viable. L'IRIS a d'ailleurs démontré que le système de retraite du Québec crée des inégalités. Ils recommandent ainsi l'établissement d'un régime général d'épargne retraite.

Accédez à tous les détails de l'étude et des calculs juste [ici](#).



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Céline
HAYTAYAN
DÉPUTÉE DE LAVAL-DES-RAPIDES

📞 450 668-6077

✉️ Celine.Haytayan.LDR@assnat.qc.ca



Quoi de neuf?



Un troisième honneur pour le président de l'AQDR!

Après avoir reçu le prix Hommage aînés du gouvernement du Québec en 2021 ainsi qu'une médaille de l'Assemblée nationale plus tôt ce printemps, Pierre Lynch, fidèle bénévole lavallois et président de l'AQDR Laval-Laurentides, du Comité des usagers du CSSS de Laval et de l'AQDR nationale, s'est mérité une **médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés**. Elle a été remise par la lieutenant-gouverneur Manon Jeannotte. La médaille est remise à une personne ayant contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme par son engagement bénévole soutenu sur le plan social ou communautaire, engagement qui a commencé ou qui s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans. Félicitations !

«Pour les bénévoles, la reconnaissance, ce n'est pas le salaire, parce qu'on n'en a pas, c'est justement la reconnaissance sociale, alors je suis choyé d'en avoir eu trois! Je souhaiterais ça à tous les gens qui s'impliquent bénévolement.» Pierre Lynch



Louise Lortie

conseillère municipale
de Marc-Aurèle-Fortin



llortie@laval.ca



Claude Larochelle

conseiller municipal
de Fabreville (Champfleury, Bergerac et
Fabreville-Est)



cl.larochelle@laval.ca





Quoi de neuf?



Gain de cause majeur pour les résidents de la RPA Les jardins de Renoir

Le 21 mai dernier, une importante décision fut rendue par un juge de la Cour du Québec concernant la demande conjointe de locataires en diminution de loyer de la résidence pour personnes âgées (RPA), Les Jardins de Renoir, une société en commandite.

Le Renoir avait fait appel devant la Cour du Québec, de la décision du Tribunal administratif du logement du 2 novembre 2022 qui avait accueilli la demande conjointe de locataires. Ces derniers demandaient une diminution de loyer pour le motif que, pendant la pandémie soit du 14 mars 2020 au 28 février 2022, ils n'avaient pas eu certains services inclus à leurs baux respectifs en raison des mesures sanitaires ordonnées par le gouvernement telles que le confinement à leur unité de logement, le contrôle des accès et sorties, la fermeture des salles à manger et des piscines, billards et quilles.

Le Renoir prétendait qu'en vertu de l'article 123 de la Loi sur la santé publique, il ne pouvait pas être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exécution des directives gouvernementales et qu'il avait les mêmes avantages que le gouvernement et ses ministres.

La Cour du Québec a rejeté cette première prétention, ce qui lui permettait de répondre à la question suivante : le Tribunal administratif du logement a-t-il erré en concluant que les locataires avaient subi une perte de services ou de jouissance des lieux réelle, substantielle, significative et sérieuse donnant lieu à une diminution de loyer?

La Cour du Québec conclut négativement à cette question ce qui a comme conséquence que les locataires ont le droit à la diminution de loyer demandée par les locataires pour les services non reçus tel que le Tribunal administratif l'avait décidé. Il s'agit d'une somme variant entre 220 \$ à 1105 \$.

Bravo aux résidents pour leur résilience face à ce long processus !



Eric Girard
Député de Groulx
Ministre des Finances
Ministre responsable des Relations
avec les Québécois d'expression anglaise



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.126
Québec (Québec) G1A 1A4

Bureau de circonscription
204, boulevard du Curé-Labelle, bureau 220
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7
Tél. 450 430-7890
Eric.Girard.GROU@assnat.qc.ca



**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

**UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: 211
UN SITE WEB CONVIVAL
ET BILINGUE: 211LAVAL.CA**



Crise du logement



Dépôt d'un deuxième projet de loi

Après avoir finalement admis que sa nouvelle loi sur l'habitation n'était pas suffisante, la ministre France-Élaine Duranceau a déposé un deuxième projet de loi qui vient imposer un **moratoire de trois ans sur les évictions**.

Le projet de loi 65 vient modifier le Code civil de façon temporaire pour qu'aucun locataire ne puisse être évincé d'un logement pendant les trois prochaines années. L'effet est rétroactif au 22 mai, date du dépôt.

Le texte législatif prévoit qu'il sera interdit pour un propriétaire d'évincer un locataire pour « subdiviser un logement, l'agrandir substantiellement ou en changer l'affectation ». Cependant, il sera encore possible pour un locateur qui voudrait reprendre un logement pour sa famille de le faire.

Élargissement de la loi «Françoise David»

Le projet de loi élargit également la portée de la « loi Françoise David » pour protéger davantage d'ânés des évictions et des reprises de logement. Québec propose de faire passer le seuil d'âge admissible de 70 à 65 ans. Québec hausse aussi le revenu maximal à 125 % du revenu d'admissibilité pour un accès au logement à loyer modique. On estime que ces mesures protégeront 24 000 ménages supplémentaires.

Il s'agit d'un pas dans la bonne direction afin de protéger davantage les locataires, particulièrement les plus démunis, en attendant de nouvelles constructions de logements abordables.



Fayçal El-Khoury



Député — Laval-Les-Îles

Bureau de circonscription

674, Place Publique bureau 200

450.689.4594 • faycal.el-khoury.c1@parl.gc.ca

<http://fel-khoury.liberal.ca/>

 @F_ElKhoury  @elkhoury2015  @faycalelkhourymp

CARREFOUR



UN SERVICE INTÉGRÉ DU





Crise du logement



Mesures de soutien aux ménages à la recherche d'un logement

En ce contexte de crise, pour énormément de ménages le droit au logement est bafoué. Voici différentes mesures qui serviront à aider les locataires dans leur recherche.

7,8 millions de dollars pour aider les offices d'habitation (OH) et les municipalités à soutenir les ménages dans le besoin. Il s'agit d'un budget additionnel mis à la disposition des municipalités et des offices d'habitation pour répondre aux besoins urgents des ménages sans logement à l'approche du 1^{er} juillet. Ce budget doit, notamment, « servir à mettre en place des services d'aide à la recherche de logement (SARL) et à rembourser certains coûts relatifs à l'hébergement temporaire ou à l'entreposage ou le transport des biens. »

Assouplissement du Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ). Les ménages qualifiés et en attente d'un logement subventionné pourront obtenir plus rapidement une aide gouvernementale. L'objectif est de réduire les listes d'attente. Le PSLQ permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements du marché privé tout en payant un loyer correspondant à 25% de leur revenu.

Aide pour payer le loyer. Le gouvernement a annoncé, dans son plus récent budget, une somme de 200 M\$ pour assurer la poursuite du programme Allocation-logement. Ce programme « offre une aide financière aux ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget au paiement du loyer. »

Heures d'ouverture prolongées pour mieux servir la population. La Société d'habitation du Québec (SHQ) et que les offices d'habitation (OH) seront ouverts 7 jours sur 7 du 15 juin au 14 juillet pour rendre les services d'urgence accessibles.

Campagne d'information sur les services offerts. Le gouvernement lancera prochainement une campagne d'information à la radio, sur le Web et dans les médias sociaux pour faire connaître les différents services offerts aux ménages qui n'auraient pas réussi à trouver un logement.



Député, Member of Parliament
YVES ROBILLARD

Marc-Aurèle-Fortin

2968, Boul. Dagenais Ouest, bur. 101

Laval, QC H7P 1T1

Tél.: 450-622-2992

yves.robillard@parl.gc.ca

www.yvesrobillard.com



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

@YvesRobillardPLC

@YvesRobillardPLC

Vous souhaitez obtenir des conseils?

Vous avez besoin d'aide à domicile?

Vous voulez rencontrer un intervenant du CLSC?

- Anxiété
- Dépression
- Problèmes conjugaux
- Comportement de mon enfant
- Problème de consommation
- Abus des proches
- Etc.



Service Info-Social Laurentides

8

1

1

Un seul numéro à composer



Santé des aînés



Prévention du déconditionnement

Le déconditionnement débute après quelques jours sans bouger et touche l'ensemble des fonctions du corps. Pour les aînés de 80 ans et plus, **un alitement de 10 jours peut accélérer le vieillissement des muscles de 10 ans. Une semaine de repos au lit peut entraîner une perte musculaire de 10%.** Le déconditionnement peut également impacter l'appétit, la mémoire, l'équilibre, le système immunitaire, la capacité à se déplacer, la santé digestive, etc. Bref, commencer à bouger le plus tôt possible peut faire une différence colossale dans le niveau d'autonomie d'une personne âgée.

Voici donc comment se tenir en forme, tout en respectant ses limites personnelles. Tout d'abord, fixez-vous des objectifs réalistes et motivants. Ceux-ci doivent idéalement inclure ces prochains aspects: **bouger physiquement, travailler cognitivement, manger et boire adéquatement, participer activement aux soins personnels et finalement, ne pas oublier de garder un contact social.** En effet, l'humain est un être qui a besoin d'interagir avec autrui. Ne négligez pas ce besoin crucial pour la santé physique et mentale.



YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous™

RASSUREZ VOS PROCHES ET VOUS AUSSI!

Offre exclusive

**OPTEZ POUR LES
PRÉARRANGEMENTS
FUNÉRAIRES**



Fiers partenaires de l'AQDR

**POUR LES MEMBRES DE L'AQDR, 10% DE RABAIS
SUR NOS BIENS ET SERVICES À L'ACHAT D'UN CONTRAT
DE PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES*.**

514 595.1500 | 1 800 454.8767 | yveslegare.com

COMPLEXES FUNÉRAIRES | MAUSOLÉES | CIMETIÈRES | COLUMBARIUMS
Laval | Montréal | LaSalle | Anjou | Pierrefonds | Châteauguay | Longueuil

* Offre applicable sur les biens et services à prix courant seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.



Transport



Sondage pour l'amélioration de la mobilité à Laval Tirage de 500\$ pour les participants

Votre opinion peut avoir une influence directe sur l'évolution de la mobilité à Laval. Que vous vous déplaçiez en voiture, à vélo, à pied ou en transport collectif, faites part de vos habitudes pour permettre une meilleure planification de l'aménagement du territoire lavallois.

Répondez à ce **sondage** puis courez la chance de remporter une carte cadeau de 500\$ au Carrefour Laval. Notez que le sondage est réalisé par Ad hoc recherche, une firme de recherche spécialisée indépendante. Soyez assuré que vos réponses resteront strictement confidentielles. Voici **un deuxième lien**, selon le type d'appareil que vous utilisez présentement.

Un sondage s'adressant aux usagers en transport adapté pour l'ARTM

Avec seulement 7 minutes de votre temps, vous pouvez contribuer à la qualité des transports adaptés de la région métropolitaine. Remplissez **un sondage** s'adressant aux usagers en transport adapté pour l'ARTM (Autorité régionale de transport métropolitain). Cette organisation travaille à l'élaboration d'une nouvelle politique relative à l'amélioration des services. Elle a besoin de votre opinion, pour assurer une réponse adéquate à la demande.



SAVIEZ-VOUS QUE?

À Laval, le transport en autobus est gratuit pour les citoyennes et citoyens de 65 ans et plus !

Vous devez vous procurer le titre de transport Horizon 65+ et résider à Laval.

**Stéphane
BOYER**
MAIRE DE LAVAL

**Sandra
EL-HELOU**

MEMBRE ASSOCIÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF
RESPONSABLE DU DOSSIER DES AÎNÉS
514 702-2225 | S.EL-HELOU@LAVAL.CA



Fraude



Mise en garde - Fraude du petit-fils

Le Service de police de Laval désire sensibiliser la population à la fraude du petit-fils/grand-parent qui perdure encore sur le territoire. Une personne mal intentionnée peut vous contacter en se faisant passer pour un proche, souvent un petit-fils ou une petite-fille. Elle peut même imiter sa voix avec les nouvelles technologies.

Voici ce qui revient le plus souvent dans le discours du fraudeur: votre proche a un sérieux problème, un montant d'argent est nécessaire urgemment, cette situation doit être gardée secrète, un individu viendra chercher l'argent puis un deuxième appel d'un prétendu professionnel peut suivre.

Comment réagir: ne pas se fier au numéro affiché ou à la voix, **contacter le proche ou la famille** en supposé danger pour confirmer la situation, accepter l'aide du personnel à la banque/caisse, créer un mot de passe secret avec vos proches afin de vérifier leur identité.

Les fraudes, dans l'ère du numérique, ne sont pas à prendre à la légère, faites attention à vous!

Sondage pour lutter contre la fraude

Le comité de travail en prévention des fraudes de la MRC Thérèse-de-Blainville fait actuellement circuler un sondage sur l'outil envoyé par la poste en décembre et qui est toujours en circulation dans les activités de prévention et via les organismes impliqués: l'affiche du faux 20\$. Dans l'objectif d'évaluer l'outil et d'orienter les prochaines actions, vous êtes invités à remplir un court sondage. Celui-ci s'adresse à tous les citoyens de la MRC. Pour faire votre part dans la lutte contre la fraude, copiez et collez ce lien dans votre navigateur internet: <https://forms.gle/kAmsqjBAe1QXSNA49>

Les cas de FRAUDES sont TRÈS nombreux!

Soyez toujours prudent:

- > Ne vous fiez pas à l'afficheur.
- > Ne partagez JAMAIS votre NIP.
- > Si vous sentez une pression, une menace ou une sensation d'urgence, mettez fin à la conversation.

Dans le doute, appelez votre service de police local!

Restez-vous le prochain POISSON?

FRAUDE C'EST VOUS ET LE FAIS PAS POUSSER!

Achille CIFELLI
Conseiller municipal
District de Val-des-Arbres

514 983-5611
a.cifelli@laval.ca
www.laval.ca

Accédez au
GAP
Guichet d'accès première ligne

811, option 3

À L'ÉCOUTE de nos citoyens !





Soutien à domicile



4 mesures concrètes pour un virage vers le soutien à domicile

La **Chaire de recherche Jacques-Parizeau** en politiques économiques a fait état des défis importants que pose le soutien à l'autonomie au Québec. Ils ont clairement démontré qu'un scénario de statu quo, où les modes de fonctionnement actuels du système sont maintenus, n'est pas une option viable.

On propose des mesures qui respecteront les objectifs suivants: augmenter l'offre de services à domicile, réduire les incitatifs financiers favorisant l'hébergement au détriment du maintien à domicile, maintenir des coûts viables, réduire le nombre de places à construire en ressources d'hébergement et prendre en compte les difficultés d'attraction de la main-d'œuvre.

Voici les grandes lignes des mesures proposées: réserver l'admission en CHSLD aux personnes ayant des atteintes mentales prédominantes élevées ou des incapacités lourdes. Augmenter de 30% la contribution des adultes hébergés afin qu'elle couvre les dépenses d'hébergement. Répartir les soins d'assistance du secteur public additionnels pour moitié aux organismes à but non lucratif et pour moitié au secteur privé à but lucratif. Augmenter de 30% le taux de réponse aux besoins en soins à domicile pour les personnes ayant un besoin modéré d'assistance dans certaines activités de la vie quotidienne.

Pour une lecture intégrale, [cliquez ici](#).

HEC MONTRÉAL



I R I S



offres exclusives

AUX MEMBRES DE L'AQDR LAVAL-LAURENTIDES

Économisez 150 \$ sur des lunettes de prescription. Pour vous inscrire, visitez iris.ca/avantages et utilisez votre **code d'accès : AQDRNAT** ou prendre rendez-vous dans une boutique IRIS.

CENTROPOLIS

1885 Blvd. Daniel-Johnson
450.687.4233

SAINTE-ROSE

633 Boulevard Curé-Labelle
450.622.2725

SAINTE-DOROTHÉE

31 Boulevard Samson
450.689.4747



Soutien à domicile

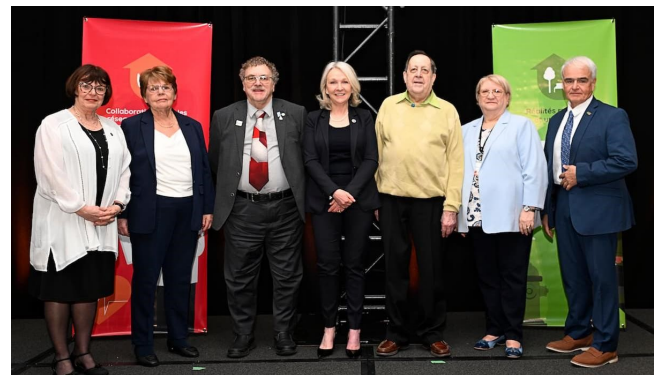


Bilan du Rendez-vous national sur le maintien à domicile

Le 8 mai dernier avait lieu **le Rendez-vous national sur le maintien à domicile**. Plus de 160 personnes se sont réunies autour de 4 grandes demandes pour concrétiser le virage vers les soins et services à domicile. Voici donc les 4 actions énoncées à poser de manière prioritaire si le Québec veut réussir son virage vers les soins et services à domicile et relever les défis amenés par le vieillissement de sa population:

1. Mettre en place un cadre légal renforcé;
2. Faire des CLSC la porte d'entrée principale pour les personnes en besoin de soins et services à domicile;
3. Assurer une meilleure coordination territoriale au bénéfice des personnes âgées et de leurs proches;
4. Renforcer la place des soins et services à domicile dans l'organisation du réseau public de santé et de services sociaux.

Accédez à tous les détails de ces dernières recommandations, grâce à **ce lien sécurisé**. Vous ne pouviez pas être présent? Pas de souci! Visionnez dès maintenant **la présentation complète!**



Nouvelle étude de CIRANO

Trop d'aînés en forte perte d'autonomie se retrouvent dans les RPA

À la fin du mois de mai, le **Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)** a publié un rapport de projet, *Les résidences privées pour aînés (RPA) au Québec : enjeux et opportunités*.

Voici quelques-uns des constats :

- La pénurie de main-d'œuvre est importante dans plusieurs RPA, notamment en raison des salaires peu élevés dans ces milieux.
- L'ampleur de la réglementation fait en sorte que les plus petites RPA peinent à s'y conformer, faute de ressources humaines et financières.
- Les soins et services à domicile, devant être offerts par les CLSC dans les RPA (par exemple, changements de bas, soins de plaies), sont souvent déficients. Cela se répercute sur l'ensemble des personnes résidentes. En effet, les RPA doivent dispenser des soins et services pour lesquels il n'y a pas nécessairement de personnel attitré. Certaines RPA absorbent les coûts financiers découlant de ces services.
- Le manque de places en CHSLD et en RI affecte directement la qualité de vie des aînés en RPA. Les RPA se retrouvent avec des personnes en grande perte d'autonomie devant résider dans des milieux non adaptés à leurs besoins. Cette réalité impacte négativement les personnes résidentes comme les gestionnaires et leur personnel.

Pour le rapport de projet complet, **cliquez ici**.



CIRANO

Allier savoir et décision



Suggestions de lecture



MATHIEU BÉLISLE
ALAIN VADEBONCOEUR



QUELQU'UN
DOIT PARLER

Quelqu'un doit parler

Un soir d'octobre 2022, la professeure et romancière Catherine Mavrikakis accueille à l'Université de Montréal deux écrivains qui se connaissent à peine: Mathieu Bélisle et Alain Vadeboncoeur. Ils sont invités à parler de la mort, de ce que la pandémie nous a révélé à son sujet, chacun à partir de son expérience, celle de la médecine et des sciences pour Vadeboncoeur, celle de la littérature et des humanités pour Bélisle. Ce roman est, en bref, un dialogue sur la mort et les autres problèmes insolubles. Pour vous le procurer, [cliquez juste ici](#).

Vieux un jour, rebelles toujours

Le monde est pétrifié, surpris par un virus qui a décidé de faire tourner la terre à sa façon. Dans une résidence pour personnes retraitées autonomes, les résidents sont enfermés. La responsable, Sophie Damour, applique les normes sanitaires exigées par le gouvernement avec rigidité, sans souplesse et sans discernement. Les résidents âgés de soixante ans et plus, parfois beaucoup plus, sont tout d'abord dociles, obéissants, car leur priorité est de se protéger de la maladie et de participer au bien-être de la communauté. Se butant à des consignes stupides et infondées, ils décident de se rebeller, un petit geste à la fois. Pour avoir le livre en version papier, [consultez ce lien](#).



**ACTION
LAVAL**

L'une des valeurs fondamentales de notre parti est la **gestion consultative**.

@cala@actionlaval.com

Suivez les activités de la
Commission d'Action Laval
pour les aînés!



Abonnez-vous à notre infolettre en visitant notre site web: www.actionlaval.com

Aînés,
des réponses
à vos
questions



AQDR



Revue de presse



Les affaires, Aînés: vers des CLSC ouverts 24/7 et plus de services à domicile?, 8 mai

Le Devoir, Des locataires aînés exclus et peu protégés, 11 mai

La Voix de l'Est, La maltraitance envers les aînés en hausse, 13 mai

La Presse, Quatre demandes pour concrétiser le virage, 14 mai

Le Nouvelliste, Plus de dignité pour nos aînés, 18 mai

Radio-Canada, « Y a trop de Noirs ici » : racisme dans le milieu de la santé, 19 mai

La Presse, Envie d'autre chose, 21 mai

Radio-Canada, Vivre avec des aînés et payer son loyer moins cher, 21 mai

La Presse, Meta bloque les médias, mais s'en sert pour nourrir son outil d'IA, 23 mai

La Presse, Sonia Bélanger a bon espoir d'élargir les soins palliatifs sans les agences privées, 23 mai

La Presse, Il faut parler de démence et de mort, 24 mai

La Presse, Un modèle « insoutenable », conclut une étude, 27 mai

Le Devoir, Plus d'aînés en forte perte d'autonomie se retrouvent dans les RPA, 27 mai

Radio-Canada, Une étude montre que plus d'aînés en forte perte d'autonomie sont dans les RPA, 27 mai

Noovo Info, Doit-on revoir le modèle des RPA au Québec?, 28 mai

Le Quotidien, Une fin de vie «atroce» pour un résident en Maison des aînés, 28 mai

Radio-Canada, Mort tragique Normand Meunier: Québec déclenchera une enquête indépendante, 29 mai

Pour nous joindre !

789, rue de la Madone
Mont-Laurier
(Québec) J9L 1T3
1 866 440-3091

26, rue Sainte-Agathe
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 2J4
1 844 750-1650

mhgaudreau.quebec
mh.gaudreau@parl.gc.ca

Marie-Hélène Gaudreau
députée de Laurentides-Labelle



LES
comités
DES **usagers**

AVEC VOUS,
PARTOUT!



AQDR

Laval-Laurentides

Bureau à Laval :

1450, boulevard Pie X, bureau 202

Laval, QC H7V 3C1

450-978-0807

1-844-978-0807

Bureau à Saint-Jérôme :

227, rue Georges-Thurston,

St-Jérôme QC J7Z 4Y4

Coordination

Brigitte Tremblay

Rédaction et mise en page

Virginie Dussault

Brigitte Tremblay

Notre mission

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes âgées.

L'AQDR est un regroupement d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec qui œuvrent à la défense collective de leurs droits. Il existe des sections à travers tout le Québec qui regroupent près de 25 000 personnes âgées. Notre section Laval-Laurentides compte environ 4 000 membres.

Nos droits, apprenons à les connaître, à les défendre!

Suivez-nous sur [Facebook](#)

et sur notre site aqdr.laval.org



Nos partenaires

